

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Monsieur le Maire, chers Collègues, il s'agit de la création d'un comité consultatif pour la consommation responsable. Il s'agit d'un outil technique qui va nous permettre de mettre en place notre politique à Lyon sur la consommation responsable.

Mme BALAS Laurence : Je voulais juste vous dire un mot sur ce dossier. En effet, en juillet dernier, lors de la création du Conseil pour l'égalité femmes-hommes à Lyon, nous vous avons déjà mis en garde contre le danger de la gadgétisation. Ce soir, vous nous proposez un nouveau comité consultatif sur la consommation durable, pourquoi pas, mais dans le même temps on peut faire remarquer que le CLRD n'a toujours pas de vice-président délégué depuis le départ de Maître Alain Jakubowicz en juin dernier.

On peut citer également le Conseil des Jeunes qui a disparu, le Conseil des représentants étrangers de Lyon, deux comités consultatifs que vous aviez lancés à grand renfort de publicité sous le mandat précédent, alors aujourd'hui nous espérons que, à la fois le Conseil pour l'égalité femmes-hommes et le comité consultatif pour la consommation responsable, ne suivront pas la même voie. C'était une petite inquiétude de notre part : créer des conseils, des comités, c'est très bien, mais je pense qu'engager une véritable concertation sur des sujets de fond, c'est parfois mieux.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : J'ai un peu de mal à comprendre la question, mais je vais essayer d'y répondre.

M. LE MAIRE : Je ne suis pas certain qu'il y avait véritablement une question d'ailleurs, mais vous pouvez y répondre quand même !

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine : Si je peux vous rassurer, il s'agit d'un outil technique, concret qui associe des élus, leurs directions, des décideurs, des entreprises et qui a pour but de nous aider à développer une politique en interne et en externe.

J'espère avoir répondu partiellement à vos attentes. En tout cas, en ce qui me concerne, je peux vous dire qu'il s'agit d'un outil technique concret.

Mme BALAS Laurence : J'espère que vous pourrez mener à bien votre entreprise.

M. LE MAIRE : Je peux vous dire qu'en matière de commerce équitable, peut-être n'allez-vous pas assez souvent au salon du commerce équitable qui se tient à Lyon. Si vous le fréquentiez davantage, vous vous seriez rendu compte qu'en l'espace de quelques années, il a beaucoup progressé.

Vous avez vu, par ailleurs, l'opération commerce équitable menée avec les « Toques blanches de Lyon », une opération qui est tout à fait remarquable. Je pense qu'il faut commencer par s'intéresser au sujet sur lequel on pose des questions, après on peut mieux formuler les questions.

Pour ce qui est du CLRD nous y travaillons avec attention et c'est justement parce que nous souhaitons avoir la meilleure personne, que cela se fait un peu attendre. Là aussi les personnes qui connaissent un peu ce genre de question, savent que nous avons fait des propositions. Encore faut-il que celles et ceux à qui nous avons proposé, soient d'accord pour prendre cette tâche et en attendant nous allons continuer à progresser.

Mme BALAS Laurence : Je voudrais simplement ajouter un mot sur la consommation durable : c'est justement parce qu'il y a déjà beaucoup de choses qui sont faites que je questionnais sur la nécessité de créer un autre comité consultatif.

M. LE MAIRE : Je ne vous comprends pas bien Madame Balas parce que votre chef de file du 6e arrondissement, tout à l'heure nous reprochait de ne pas assez concerter, de ne pas assez discuter, de ne pas aller assez au fond des choses, et voilà que tout d'un coup, quand on promeut des organes de discussion, de concertation, vous êtes suspicieuse. Vous voulez quoi : plus ou moins ? Vous me dites, je fais comme vous voulez ! Vous ferez une grande concertation entre vous, les Groupes, et après vous me direz ce que vous voulez. Plus, moins, je me cale exactement sur vous.

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)